



**FORMULE DE DECLARATION A LA TAXE SUR LE
DEVERSEMENT DES EAUX USEES INDUSTRIELLES**
(Articles D.258 à D.283 du Code de l'Eau relatifs à la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques)

**ANNEE DE TAXATION 2024
ANNEE DE DEVERSEMENT 2023**

Le formulaire de déclaration doit parvenir à l'administration pour le 31 mars 2024 au plus tard.

CADRE 1. - Identification du redevable

Adresse du siège d'exploitation

N° Répertoire :

- Le siège d'exploitation concerné par la présente formule n'est plus en activité depuis le :

- L'exploitation a été cédée (par vente ou par concession) le :

Nom et adresse du nouvel exploitant :

- Le redevable déverse uniquement des eaux usées domestiques au siège de l'exploitation : OUI / NON (Biffer la mention inutile)

CADRE 1 BIS. - Renseignements complémentaires et modifications d'identification

N° BCE.:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Compte financier (n° IBAN et titulaire) : _____ - _____ - _____ - ____

Titulaire de compte :

N° téléphone : / N° GSM : /

E-Mail :

En cas d'erreur dans le nom ou l'adresse mentionné au cadre 1, veuillez rectifier ci-dessous :

Nom :

Adresse du siège social :

Adresse du siège d'exploitation :

CADRE 2. - Renseignements généraux

ACTIVITE INDUSTRIELLE. Description sommaire de l'activité exercée au siège d'exploitation :

PERSONNEL. Le siège d'exploitation concerné a compté un maximum de travailleurs occupés en même temps dans le courant de l'année de déversement (année précédente).

ACTIVITE ANNUELLE (biffer les périodes d'arrêt d'activité) Jours :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI						
Mois : 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

Mois de plus grande activité de l'année de déversement :

Déversements d'eaux usées industrielles pendant jours par an.

CADRE 3. - Volume(s) d'eaux usées - Alimentation(s) en eau

Indiquez, dans le cadre 3, les volumes d'eaux usées déversées au cours de l'année 2023 en les ventilant par catégorie d'eaux usées et par type d'alimentation.

USAGE(S) ALIMENTATION(S)	EAUX USEES DOMESTIQUES	EAUX DE REFROIDISSEMENT (circuit ouvert, sans contact)	EAUX USEES INDUSTRIELLES	EAUX NON DEVERSEES** (évaporation, incorporation dans le produit, ...)
	Volume m ³ /an	Volume (Q2) m ³ /an	Volume (Q1) m ³ /an	Volume m ³ /an
Distribution publique * Nom du distributeur :				
Eau souterraine (puits, source, ...)				
Eau de surface (cours d'eau, canal, lac, étang, ...) Nom de l'eau de surface :				
Eau pluviale				
Autres sources				

* Joindre à la déclaration la ou les facture(s) de régularisation émises par le distributeur d'eau ainsi que la liste des numéros des compteurs d'eau avec les volumes associés.

** Joindre à la déclaration un document précisant sur une base technique le mode de calcul du volume des eaux non déversées.

CADRE 4. - Déversement(s) d'eaux usées industrielles - Formule simplifiée

A. Calcul de N 1 (matières en suspension et oxydabilité)

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 4, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.

N° code annexe	Matière, produit, emploi	Unité (B)	Activité exprimée selon l'unité utilisée (A)	Coefficient de conversion (C1)	$N 1 = \frac{A \cdot C 1}{B}$
..... UCP
..... UCP
..... UCP
..... UCP
..... UCP
..... UCP
..... UCP

U.C.P. = Unité de charge polluante

TOTAL : UCP

B. Calcul de N 2

La charge forfaitaire N2 (métaux lourds, nutriments azotés et phosphorés, thermies) sera déterminée par l'Administration au départ des données déclarées au cadre 3 et des coefficients définis dans l'article D.265 de la partie décréte du Code de l'Eau.

CADRE 5. - Déversement(s) d'eaux usées industrielles ou d'eaux usées industrielles et domestiques mélangées - Formule complète

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 5, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.

N°dév (1)	Eaux usées (2)		Milieu récepteur (3)				N 1		N2, N3 et N5											Types de valeurs (4)							
							Volume l/j	Valeurs paramétriques mg/l		Valeurs paramétriques mg/l											TU	Volume M ³ / an	MR	MAX			
								Q	MES	DCO	As	Cr	Cu	Ni	Pb	Ag	Zn	Cd	Hg	Ntot					NO3	Ptot	Q1
1																											
2																											
3																											
4																											
5																											
6																											
7																											
Facultatif Qualité de l'eau d'approvisionnement. (5)																											

Les entreprises sont tenues de joindre à leur déclaration tous les résultats d'analyses effectuées dans le courant de l'année de déversement considérée. Lorsqu'il existe plusieurs résultats, le redevable peut dresser un tableau récapitulatif, en annexe des bulletins de résultats du laboratoire joints.

En cas de modifications significatives des données d'une année de déversement, tant en volume qu'en concentration, le redevable communique les éléments susceptibles d'expliquer les raisons de ces changements : modification de process, variations dans la production ou l'activité, sous traitement, etc.

- (1) Joindre un plan avec numérotation et localisation précise des déversements.
- (2) Cocher la case correspondant au type d'eaux usées déversées :
 IND : eaux usées industrielles uniquement;
 IND + DOM : mélange d'eaux usées industrielles et domestiques.
- (3) Cocher la case correspondant à la nature du milieu récepteur dans lequel les eaux usées sont déversées directement :
 EG 1 : égout public non relié à une station d'épuration publique;
 EG 2 : égout public relié à une station d'épuration publique;
 ES : eau de surface (cours d'eau, canal, lac, étang, ...);
 SS : eau souterraine (sous-sol).
- (4) Cocher la case correspondant au mode d'expression des valeurs indiquées :
 MR : valeurs moyennes réelles;
 MAX : valeurs maximales figurant dans le Permis d'environnement ou l'autorisation de déversement.
- (5) Joindre les résultats d'analyses effectuées par un laboratoire agréé.

**CADRE 6. - Déversement(s) d'eaux de refroidissement
- Formule complète**

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 6, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.

Numéro de déversement (1)	Volume (Q2) m ³ /an	Δt °C	Type de valeurs (2)		Résultat partiel
			MR	MAX	
I					UCP
II					UCP
III					UCP
IV					UCP
TOTAL :					UCP

En cas de modifications significatives des données d'une année de déversement, tant en volume qu'en température, le redevable communique les éléments susceptibles d'expliquer les raisons de ces changements : modification de process, variations dans la production ou l'activité, sous-traitance, etc.

- (1) Joindre un plan avec numérotation en chiffres romains et localisation précise des déversements.
- (2) Cocher la case correspondant au mode d'expression des valeurs indiquées :

MR : valeurs moyennes réelles;

MAX : valeurs maximales figurant dans l'autorisation de déversement.

Je soussigné déclare que la présente déclaration est exacte et sincère et peut servir à l'établissement du montant de la taxe sur le déversement des eaux usées.

Je joins annexes numérotées à la présente déclaration.

Fait à, le

Signature :

AIDE A LA COMPLETION DE LA DECLARATION

Une notice explicative reprenant différentes informations relatives au remplissage de votre déclaration est mise à votre disposition :

- sur le site <https://www.wallonie.be/fr> en cherchant, dans l'outil de recherche du site, la démarche intitulée « Régler la taxe sur le déversement des eaux usées domestiques et industrielles et sur les charges environnementales générées par les exploitations agricoles »
- sur simple demande à l'adresse courriel : fiscalite.environnementale@spw.wallonie.be